

accepter la mondialisation sans en être dupe

LE MONDE ECONOMIE | 31.10.11 | 16h01 • Mis à jour le 31.10.11 | 16h01



Une du "Monde Economie" du mardi 1er novembre 2011.DR

Nous sommes aujourd'hui confrontés à des défis majeurs : mutation sociale, crise financière des Etats, raréfaction des ressources naturelles.

Ces enjeux appellent des réponses innovantes tant au niveau international et des Etats qu'au niveau des entreprises. Dans cet esprit, le mouvement coopératif en général et les sociétés coopératives et participatives (SCOP) en particulier apportent des réponses concrètes.

Il est urgent de repenser la gouvernance du capitalisme, y compris au niveau des entreprises. Les structures productives doivent prendre en compte les intérêts des parties prenantes.

C'est une attente forte de la société et des salariés à laquelle les SCOP répondent avec une gouvernance démocratique sans être pour autant des structures autogérées.

Cette démocratie repose pour l'essentiel sur deux principes coopératifs qui sont, d'une part, un capital détenu majoritairement par les salariés et, d'autre part, une règle de vote fondée sur "un associé = une voix" quel que soit le montant du capital détenu.

Ce mode d'organisation exige une formation complète des salariés associés, de sorte qu'ils perçoivent la problématique de l'entreprise dans son ensemble. Les salariés ont une grande appétence pour ce mode de gestion participative et responsabilisante, ils retrouvent ainsi dignité et motivation.

VISION À LONG TERME

D'autre part, la gestion équitable des excédents engendrés par l'entreprise coopérative présente de multiples avantages, tant sur le plan de la gouvernance que sur les plans économique et

financier. En effet, l'entreprise et les salariés reçoivent respectivement au minimum 16 % et 25 % du résultat.

En moyenne, les SCOP mettent 40 % de leurs résultats en réserve (et ne se cantonnent pas aux 16 % réglementaires). Cela permet un renforcement des fonds propres dans les périodes bénéficiaires, et ces entreprises passent donc plus confortablement les périodes de crise.

Cette vision à long terme de l'économie des entreprises, mise en exergue dans la démarche RSE, est un acquis dans les entreprises coopératives et renforce la personne morale. Cette vision s'oppose à la vision patrimoniale ou financière d'autres modèles d'entreprises, qui privilégient le rendement des capitaux investis ou la constitution de patrimoine, au détriment de la pérennité de l'entreprise et de ses salariés.

La crise du capitalisme, c'est d'abord une crise de confiance. Mais comment avoir confiance dans des acteurs de l'économie s'ils ne sont pas exemplaires ou ne font tout simplement pas preuve de décence ? Le respect des autres, l'attachement à la pérennité de leur entreprise, le sens du collectif comme celui de la modération sont au coeur des SCOP.

Les écarts de salaires entre le salarié le moins qualifié et les dirigeants y sont rarement supérieurs à 10. Les dirigeants qui échouent ne partent pas avec un parachute doré, ils ne sont tout simplement pas réélus.

Enfin, les SCOP sont un atout au service de la souveraineté économique. On peut accepter la mondialisation sans en être dupe. L'ouverture des frontières, synonyme d'accès au progrès pour les pays émergents et de débouchés pour le commerce extérieur de pays comme la France, n'empêche pas de défendre un certain patriotisme économique qui veut que chacun se batte pour préserver notre tissu de PME-PMI, plutôt que de voir s'aggraver la désertification de nos territoires et le départ de certains centres de décision.

Avec leurs salariés associés majoritaires, leur gouvernance démocratique et leurs réserves impartageables, qui restent propriété de l'entreprise, les SCOP sont durablement ancrées dans leur environnement local.

Les SCOP qui se développent à l'international sont amenées à investir et à développer des emplois à l'étranger pour être au plus près de leurs marchés, mais en préservant bien les emplois locaux.

Pour développer ce modèle d'entreprise en France, il serait utile que les pouvoirs publics, Etat en tête, se l'approprient plus largement, en particulier dans le cadre d'une politique publique de l'entrepreneuriat social et responsable.

Pascal Trideau, directeur général de la Confédération générale des SCOP
Article paru dans l'édition du 01.11.11